

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Version en date du lundi 8 avril 2024.

SOMMAIRE

1. ARTICLE 1 : COMMANDE DES SERVICES	3
(A) Compte Client.....	3
(B) Vérification et activation du Compte-Client.....	3
(C) Commandes.	3
(D) Clôture du Compte Client.....	4
2. ARTICLE 2 : SERVICES	4
(A) Informations relatives aux Services.....	4
(B) Engagements et obligations de la Boutique Verdi Communication	4
(C) Sous-traitance	5
3. ARTICLE 3 : CONDITIONS D’UTILISATION DES SERVICES	5
(A) Respect des Conditions de Service.....	5
(B) Choix des Services.	5
(C) Connexion.....	5
(D) Moyens d’authentification.	6
(E) Contenus.....	6
(F) Respect des lois, réglementations et règles déontologiques – Activités interdites.....	6
(G) Suspension de Services.....	6
(H) Evolution des Services.	7
(I) Propriété Intellectuelle. Droits d’utilisation.	7
(J) Export Control.	8
(K) Produits Tiers.....	8
(L) Continuité et Réversibilité des Services.....	8
(M) Tests d’intrusion.	9
4. ARTICLE 4 : SUPPORT La Boutique Verdi Communication	9
(A) Support.	9
(B) Recours au support de La Boutique Verdi Communication.	9
(C) Gestion des incidents.....	10
(D) Autres niveaux de support.	11
5. ARTICLE 5 : RESPONSABILITE	11
(A) Capacité.	11
(B) Responsabilité de La Boutique Verdi Communication.....	11
(C) Exonération de responsabilité.....	11
(D) Responsabilité du Client.....	12
(E) Garantie.	13
(F) Tiers.	13
(G) Force Majeure.....	13
6. ARTICLE 6 : CONDITIONS FINANCIERES	14
(A) Prix des Services.....	14
(B) Changement de prix.....	14

(C) Facturation.....	14
(D) Paiement.....	15
(E) Défaut et retard de paiement.....	15
(F) Contestation.....	16
7. ARTICLE 7 : DUREE, RENOUVELLEMENT ET RESILIATION DES SERVICES	16
(A) Durée des Services.....	16
(B) Renouvellement des Services.....	16
(C) Résiliation pour manquement.....	17
8. ARTICLE 8 : CONFIDENTIALITE	17
(A) Engagements.....	17
(B) Exceptions.....	18
9. ARTICLE 9 : DISPOSITIONS GENERALES	18
(A) Divisibilité.....	18
(B) Intitulés.....	18
(C) Tolérance.....	19
(D) Documents Contractuels.....	19
(E) Indépendance.....	19
(F) Cession de Contrat.....	19
(G) Communications.....	20
(H) Publicité et promotion.....	20
(I) Convention de preuve.....	20
(J) Computation des délais.....	20
(K) Survivance.....	20
10. ARTICLE 10 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE ET LOI APPLICABLE	21
(A) Compétence Juridictionnelle.....	21
(B) Loi applicable.....	21
11. ARTICLE 11 : CONDITIONS SPECIFIQUES AUX CONSOMMATEURS.....	21
(A) Stipulations complémentaires.....	21
(B) Mise à disposition des Services.....	21
(C) Droit de rétractation.....	22
(D) Formulaire de rétractation	22
(E) Résiliation.....	22
(F) Réclamations.....	22
(G) Stipulations dérogatoires.....	23

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions de mise à disposition et d'utilisation des Services de la Boutique Verdi Communication.

Elles forment un contrat (ci-après le « Contrat ») conclu entre EI Sylvie VERDI / Verdi Communication, webmaster indépendante, 79 rue du Manio, 56100 LORIENT, (ci-après dénommée « La Boutique Verdi Communication »), et toute personne physique ou morale, consommateur ou professionnel, de droit privé ou de droit public, créant un Compte Client sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication (ci-après nommée le « Client ») ; le Client et La Boutique Verdi Communication étant individuellement ou conjointement dénommés la ou les « Partie(s) ».

1. ARTICLE 1 : COMMANDE DES SERVICES

(A) Compte Client

Pour pouvoir commander les Services de la Boutique Verdi Communication, le Client doit disposer d'un Compte Client valide. Le Client crée son Compte Client en ligne sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication. Le Client fournit toutes les informations requises (notamment courriel, coordonnées, etc.) et s'engage à ce que l'ensemble des informations ainsi fournies soient exactes et mises à jour pendant toute la durée du Contrat. Lorsque le Compte Client est créé et utilisé par une personne agissant au nom et pour le compte du Client, elle déclare et garantit à La Boutique Verdi Communication avoir le pouvoir et la capacité nécessaires pour représenter et engager le Client dans les conditions prévues au Contrat.

(B) Vérification et activation du Compte-Client

Avant l'activation du Compte Client ainsi qu'à tout moment en cours de Contrat, La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de contrôler l'exactitude des informations communiquées par ou pour le compte du Client, et de demander au Client des documents justificatifs. La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de ne pas activer ou de désactiver le Compte Client en cas d'information incomplète, erronée ou frauduleuse.

(C) Commandes.

A compter de l'activation de son Compte Client par La Boutique Verdi Communication, le Client peut commander des Services. Les Commandes peuvent être passées depuis le Site Internet de la Boutique Verdi Communication. Le Client est seul responsable de la gestion de son Compte Client et des moyens d'authentification (tels qu'identifiants, mots de passe, etc.) qui y sont associés. Toute Commande réalisée à partir du Compte du Client est réputée être passée par le Client et vaut acceptation sans réserve, par ce dernier, des Conditions de Service. Les conditions et délais de mise à disposition des Services varient en fonction du Service commandé. Certains Services sont mis à disposition uniquement après réception par La Boutique Verdi Communication du paiement du Client. Il

appartient au Client de s'assurer que les conditions de mise à disposition des Services commandés sont conformes à ses besoins.

(D) Clôture du Compte Client.

Les demandes de clôture de Compte Client peuvent être formulées par le Client sur demande par mail à info@sylvieverdi-communication.fr. Le Compte Client ne peut être clôturé que si l'ensemble des services associés ont été résiliés et payés. En cas de non-utilisation d'un Compte Client pendant une période supérieure à 24 mois, en particulier dans le cas où aucun Service n'est utilisé pendant cette période, La Boutique Verdi Communication peut procéder à la clôture du Compte Client concerné. En ce cas, le Client est averti par email de l'inactivité de son Compte Client, et est invité à s'y reconnecter dans un délai de trente (30) jours s'il souhaite le conserver. A défaut, le Compte Client est clôturé. Après la clôture d'un Compte Client, celui-ci ne peut plus être réactivé et l'ensemble de données qui y sont associées sont supprimées, sous réserve des informations que La Boutique Verdi Communication se réserve le droit d'archiver conformément à sa politique d'utilisation des données à caractère personnel afin de se conformer à ses obligations légales et faire valoir ses droits.

2. ARTICLE 2 : SERVICES

(A) Informations relatives aux Services

La Boutique Verdi Communication met à disposition du Client des ressources en ligne sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication permettant au Client de prendre connaissance et de comprendre les caractéristiques des Services proposés. Ces ressources peuvent notamment comprendre (a) des informations concernant les différentes fonctionnalités, configurations, options et gammes disponibles, et (b) des documentations, guides techniques ou exemples (ou « use case ») d'utilisation des Services permettant une meilleure compréhension et utilisation des Services. Le Client peut obtenir des informations complémentaires concernant les Services en contactant La Boutique Verdi Communication dans les conditions prévues à l'article « support La Boutique Verdi Communication » ci-dessous ou via le formulaire de l'onglet « Une question avant achat ? » Ou via le formulaire de Contact. Lorsque La Boutique Verdi Communication propose des Services conformes à des standards reconnus ou à des réglementations spécifiques applicables à certaines activités, La Boutique Verdi Communication communique son périmètre de responsabilité ainsi que les conditions dans lesquelles La Boutique Verdi Communication se conforme auxdits standards ou réglementations.

(B) Engagements et obligations de la Boutique Verdi Communication

La Boutique Verdi Communication s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture de Services de qualité, conformément aux caractéristiques, modalités et niveaux de Services prévus au Contrat. La Boutique Verdi Communication s'engage notamment à tout mettre en oeuvre pour satisfaire à la demande du Client, dans le périmètre de ses compétences. La Boutique Verdi Communication se réservera le choix de refuser une commande, d'en informer le Client et de procéder à un remboursement.

(C) Sous-traitance

Sauf disposition contraire ou accord spécifique du Client, aucune prestation impliquant un accès aux contenus stockés par le Client dans le cadre des Services n'est sous-traitée en dehors de La Boutique Verdi Communication. La Boutique Verdi Communication demeure en tout état de cause responsable des sous-traitants qu'elle ferait intervenir dans le cadre de l'exécution du Contrat.

3. ARTICLE 3 : CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES

(A) Respect des Conditions de Service.

Le Client s'engage à commander les Services conformément aux Conditions de Service en vigueur. Les Services doivent être utilisés en bonne intelligence. Le Client s'engage notamment à prendre connaissance et à se conformer aux présentes Conditions Générales de Service, ainsi qu'à toutes informations communiquées au Client au moment de la Commande. Lorsqu'il utilise les Services pour le compte de tiers, ou autorise des tiers à utiliser les Services, le Client s'engage, avant toute utilisation du ou des Service(s) par lesdits tiers, à leur communiquer et faire valider les conditions en vigueur et garantit La Boutique Verdi Communication du respect desdites conditions.

(B) Choix des Services.

Avant de commander et d'utiliser des Services, le Client s'engage à prendre connaissance de toutes les Conditions de Service en vigueur et à étudier l'ensemble des documentations, configurations de services disponibles afin de sélectionner des Services et caractéristiques adaptés à ses besoins et à ceux des tiers par ou pour le compte desquels les Services sont utilisés. Le Client s'assure notamment que les Services sont adaptés aux exigences légales et réglementaires applicables aux activités réalisées dans le cadre de l'utilisation des Services. Pour obtenir des informations concernant les Services, le Client peut contacter le support de La Boutique Verdi Communication dans les conditions prévues à l'article « support La Boutique Verdi Communication » ci-dessous. Les conditions et caractéristiques des Services évoluent régulièrement. Il appartient au Client de prêter attention à ces évolutions notamment dans le cadre de chaque nouvelle Commande.

(C) Connexion.

Pour utiliser les Services, le Client doit disposer, à ses frais et sous sa responsabilité, d'une connexion à distance (telle qu'Internet ou réseau privé). Le Client est informé que le réseau Internet présente des aléas techniques et des risques de sécurité extérieurs aux moyens techniques mis en œuvre par La Boutique Verdi Communication dans le cadre des Services. La Boutique Verdi Communication n'est pas responsable des défaillances des fournisseurs d'accès Internet ou autres opérateurs de réseaux de transport de données tiers (notamment défaut de fiabilité des lignes de connexion, fluctuation de la bande passante, interruptions, etc.), y compris des conséquences de telles défaillances, notamment lorsqu'elles entraînent une indisponibilité et/ou une discontinuité des Services.

(D) Moyens d'authentification.

Le Client est responsable de la gestion et de la confidentialité de ses moyens d'authentification, nécessaires pour se connecter et commander les Services. Le Client s'assure notamment que les Utilisateurs ont connaissance et respectent les règles de l'art permettant de préserver la confidentialité de leurs moyens d'authentification. Le Client supporte seul les conséquences pouvant résulter de la perte, la divulgation, ou l'utilisation frauduleuse ou illicite des moyens d'authentification fournis aux Utilisateurs, la responsabilité de la Boutique Verdi Communication ne pouvant en aucun cas être engagée à ce titre. Le Client s'engage à informer La Boutique Verdi Communication sans délai, de toute perte ou divulgation éventuelle des moyens d'authentification, et à procéder immédiatement au renouvellement desdits moyens d'authentification.

(E) Contenus.

Sous réserve des éléments mis à disposition par La Boutique Verdi Communication, La Boutique Verdi Communication n'intervient pas dans la gestion des Contenus et s'interdit d'accéder auxdits Contenus à d'autres fins que pour les besoins de l'exécution des Services.

(F) Respect des lois, réglementations et règles déontologiques – Activités interdites.

Les Services doivent être utilisés de manière raisonnable et dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Sont notamment interdites, sans que cette liste présente un caractère exhaustif, (a) les utilisations abusives ou frauduleuses des Services et ressources mises à disposition du Client, notamment les utilisations de nature à mettre en péril la stabilité et la sécurité des systèmes de la Boutique Verdi Communication ou pouvant entraîner une dégradation de la performance des Services fournis aux autres clients de la Boutique Verdi Communication, (b) les activités d'intrusion ou de tentative d'intrusion à partir des Services (à titre non-exhaustif : les scans de ports, le sniffing, le spoofing, et plus généralement les attaques sortantes à partir des ressources mises à disposition par La Boutique Verdi Communication) à l'exception des Tests d'intrusion spécifiquement autorisés par La Boutique Verdi Communication dans le cadre des présentes, (c) toute utilisation ou tentative d'utilisation du SPAM ou de toute autre technique assimilable à du « spamming », et (d) les utilisations de Contenus illicites ou prohibés. Aux fins de clarification, le minage de crypto-monnaie, les attaques informatiques par déni de service, l'envoi de courrier frauduleux ou massif (SPAM), ou toute autre activité visant, ou ayant pour effet, de perturber, endommager, ou de limiter les fonctionnalités de tout ou partie des Services est strictement interdite.

(G) Suspension de Services.

La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de suspendre tout ou partie des Services, dans l'hypothèse (a) d'un risque avéré pour la stabilité et/ou la sécurité des systèmes et environnements de la Boutique Verdi Communication, des Services et/ou des données du Client, (b) d'une maintenance planifiée, (c) d'une demande émanant d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, (d) d'une notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la Loi pour la Confiance dans l'Economie Numérique (« LCEN ») ou (e) du non-respect de tout ou partie des conditions d'utilisation des Services prévues au Contrat. Une telle suspension peut intervenir immédiatement et sans préavis en cas

d'urgence ou de nécessité, et notamment dans les hypothèses décrites aux points (a), (c) et (d) ci-dessus, ainsi qu'en cas d'utilisation illicite ou frauduleuse des Services, ou d'utilisation faite en violation des droits d'un tiers, et plus généralement, de toute utilisation sur la base de laquelle la responsabilité de la Boutique Verdi Communication serait mise en cause. Dans la mesure du possible, et sous réserve des cas de réquisitions judiciaires et administratives et de non-respect des présentes conditions d'utilisation des Services, La Boutique Verdi Communication veille à limiter l'impact de la suspension sur le fonctionnement normal des Services. Les suspensions susvisées ne déchargent aucunement le Client de son obligation de payer l'intégralité des montants dus à La Boutique Verdi Communication au titre du Contrat, sans préjudice de la possibilité, pour le Client, d'engager la responsabilité de la Boutique Verdi Communication dans les conditions prévues à l'article « Responsabilité » ci-dessous dans l'hypothèse où de telles suspensions résultent d'un manquement de la Boutique Verdi Communication à l'exécution de ses obligations. Le Client peut consulter les maintenances planifiées sur l'interface prévue à cet effet. Dans l'hypothèse où elles résultent d'un manquement du Client à ses obligations, les suspensions susvisées interviennent sans préjudice du droit pour La Boutique Verdi Communication de résilier le Contrat dans les conditions prévues à l'article « Résiliation pour manquement » ci-après et de demander réparation du préjudice subi. Sous réserve des cas de résiliation ou de non-renouvellement des Services, les suspensions de Services n'entraînent pas la suppression des données du Client. Sauf si elles résultent exclusivement d'un manquement de la Boutique Verdi Communication à l'exécution de ses obligations, les suspensions susvisées ne peuvent être considérées comme du temps d'indisponibilité de Services dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de Services prévus au Contrat.

(H) Evolution des Services.

La Boutique Verdi Communication peut à tout moment et de plein droit modifier les Services, notamment ajouter, modifier ou supprimer des gammes, options ou fonctionnalités et faire évoluer leurs performances. Les Services sont décrits en ligne sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication. Il appartient au Client d'être vigilant concernant les évolutions de Services, qui sont applicables immédiatement dans le cadre de toutes nouvelles Commandes. Concernant ses Services en cours d'utilisation, le Client est informé par courrier électronique et via son Interface de Gestion de toute évolution substantielle de nature à dégrader lesdits Services, au moins trente (30) jours calendaire avant la mise en œuvre de l'évolution. Toutefois, les modifications de Produits Tiers et cas d'urgence (tels que risque de sécurité ou mise en conformité légale ou réglementaire) peuvent entraîner des modifications immédiates de Services. En cas d'évolution dégradant un Service en cours d'utilisation (retrait de fonctionnalité, diminution de performance, etc.), le Client peut résilier ledit Service par courrier recommandé avec accusé de réception ou par mail, dans un délai de trente (30) jours à compter de la mise en œuvre de l'évolution.

(I) Propriété Intellectuelle. Droits d'utilisation.

Tous les éléments mis à la disposition du Client par La Boutique Verdi Communication dans le cadre des Services et de l'exécution du Contrat restent la propriété exclusive de la Boutique Verdi Communication ou des tiers lui ayant concédé le droit de les utiliser. La

Boutique Verdi Communication concède au Client le droit d'utiliser lesdits éléments mis à sa disposition, à titre non-exclusif, uniquement dans le cadre de l'utilisation des Services et dans la limite des dispositions contractuelles applicables et pendant la durée du présent Contrat. Sous réserve des éléments susvisés, mis à disposition du Client par La Boutique Verdi Communication dans le cadre des Services, le Client demeure seul responsable d'acquiescer l'ensemble des autorisations et droits d'utilisation des éléments et Contenus (tels que données, logiciels, applications, systèmes, sites web, etc.) qu'il utilise et qu'il exploite dans le cadre des Services. Le Client et les Utilisateurs demeurent propriétaires de leurs Contenus, La Boutique Verdi Communication s'interdisant de les utiliser à d'autres fins que celles prévues au Contrat. Sous réserve des dispositions légales d'ordre public en vigueur, le Client n'est pas autorisé à décompiler les logiciels, codes et algorithmes utilisés dans le cadre des Services, notamment à des fins de rétro-ingénierie.

(J) Export Control.

Sous-réserve des restrictions d'utilisation (a) prévues dans le cadre des dispositions du Contrat ou (b) propres aux activités du Client, La Boutique Verdi Communication s'assure que les Services peuvent être commercialisés et utilisés au sein de l'Union Européenne et dans les pays dans lesquels les Centres de données utilisés pour fournir les Services sont localisés. La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de refuser les commandes passées (a) depuis des pays soumis à des restrictions commerciales ou autres sanctions, ou (b) par des nationaux desdits pays ou personnes soumises à sanctions. Dans ce cadre, La Boutique Verdi Communication peut réaliser des vérifications sur le Client, notamment en termes de solvabilité et/ou de présence sur les Listes de Sanctions telles que, par exemple, la liste unique de gels de la Direction générale du Trésor. A la suite de ces vérifications, La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de résilier, de plein droit et automatiquement, immédiatement le Contrat et ce, sans avoir à en justifier les motifs.

(K) Produits Tiers.

Sous réserve des engagements spécifiques pouvant être pris dans le cadre des Conditions Particulières de Service applicables, (a) La Boutique Verdi Communication n'est pas responsable des Produits Tiers mis à disposition dans le cadre des Services, lesquels peuvent notamment comporter des erreurs techniques, failles de sécurité, incompatibilités ou instabilités et ne donne aucune garantie sur les Produits Tiers mis à disposition dans le cadre des Services (y compris toutes informations et éléments qui y sont associés tels que logiciels, systèmes, applications, etc.) et (b) le Client n'est autorisé à utiliser les Produits Tiers mis à sa disposition par La Boutique Verdi Communication, que dans le cadre des Services, à l'exclusion notamment de toute possibilité de décompiler, d'accéder aux sources, de réinstaller sur d'autres infrastructures les Produits Tiers logiciels ou systèmes mis à sa disposition. Le Client utilise les Produits Tiers sous son entière responsabilité, dans le respect des dispositions du Contrat, et s'assure notamment qu'ils sont adaptés à ses besoins et aux finalités pour lesquelles ils sont utilisés.

(L) Continuité et Réversibilité des Services.

Sauf disposition contraire des Conditions Particulières applicables, l'arrêt des Services, quelle qu'en soit la cause (notamment résiliation du Contrat, non-renouvellement, arrêt de

Services par le Client, non-respect des dispositions du Contrat, etc.). A la demande du Client, et sous réserve des stipulations de l'article « Confidentialité » ci-dessous, La Boutique Verdi Communication lui communique toute information technique relative aux Services de nature à faciliter les opérations de récupération de ses Contenus. Ces prestations d'assistance peuvent donner lieu à facturation supplémentaire au temps passé, sur la base des conditions financières disponibles sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication ou sur simple demande auprès du support de La Boutique Verdi Communication. Toutefois, La Boutique Verdi Communication ne procède à aucune opération de restitution et de migration des Contenus du Client, lesquelles restent à la charge exclusive de ce dernier, sauf en cas de commande spécifique de ces travaux. Sous réserve des données que La Boutique Verdi Communication se doit de conserver conformément à la réglementation en vigueur, des données visées à l'Annexe Traitement de données à caractère personnel, et des données nécessaires à la défense de ses droits, La Boutique Verdi Communication s'engage, suite à l'arrêt des Services, et sauf accord contraire entre les Parties ou disposition spécifique des Conditions Particulières applicables, à ne conserver aucune copie des données du Client.

(M) Tests d'intrusion.

Le Client est seul responsable de toutes les conséquences pouvant résulter de la réalisation de Tests d'intrusion, y compris lorsqu'ils sont réalisés par un tiers auditeur. Il appartient notamment au Client de procéder ou de faire procéder au préalable, et sous son entière responsabilité, à toutes les sauvegardes nécessaires pour permettre, en cas d'incident survenant lors de la réalisation de Tests d'intrusion, de restaurer et d'être en mesure de continuer à utiliser les éléments cibles des Tests d'intrusion (systèmes, applications, données, etc.). En cas de non-respect par le Client et/ou par le tiers auditeur de tout ou partie des conditions du présent article, La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de suspendre immédiatement les accès à ses Services, sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels La Boutique Verdi Communication pourrait prétendre.

4. ARTICLE 4 : SUPPORT La Boutique Verdi Communication

(A) Support.

Le support de La Boutique Verdi Communication est fourni en français uniquement et les prestations d'information concernant les Services sont fournies en heures ouvrées uniquement.

(B) Recours au support de La Boutique Verdi Communication.

Le Client peut contacter le support de La Boutique Verdi Communication par courriel, par le formulaire de contact ou par téléphone au 06 15 04 10 99. Toutefois, durant les heures non-ouvrées, le support de La Boutique Verdi Communication ne peut être contacté que par courriel.

Le Client s'engage à ne pas recourir abusivement au support de La Boutique Verdi Communication. Le Client s'interdit de (i) contacter le support de La Boutique Verdi

Communication pour des services ou produits qu'il n'aurait pas contractés directement auprès de la Boutique Verdi Communication, ou (ii) mettre en relation le support de La Boutique Verdi Communication avec ses propres clients ou tout autre tiers au Contrat. La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de refuser de prendre en charge les demandes ne respectant pas les présentes conditions.

Le Client s'engage à adopter une conduite adéquate, cordiale et respectueuse, dans ses relations avec le support de La Boutique Verdi Communication. La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de ne plus répondre aux demandes du Client et de résilier immédiatement le Contrat en cas de comportement injurieux, outrancier ou dégradant. En outre, de tels comportements pourront faire l'objet de poursuites envers et contre le Client, La Boutique Verdi Communication pouvant, dans ce cadre, recourir à tous moyens de preuve qu'elle jugerait utiles et adaptés (extraits de communications avec le Client, captures d'écran, courriels, enregistrements de télécommunications...). Selon la formule choisie, le support de La Boutique Verdi Communication est inclus ou non dans le prix des Services commandés par le Client.

(C) Gestion des incidents.

En cas de dysfonctionnement de son site, le Client effectue en premier lieu les tests techniques préconisés par la Boutique Verdi Communication. Si ces tests ne permettent pas de résoudre l'incident, le Client déclare celui-ci au support de La Boutique Verdi Communication en communiquant le maximum d'informations pour permettre la bonne réalisation du diagnostic. En cas de déclaration d'incident, le support de La Boutique Verdi Communication procède aux investigations nécessaires afin d'identifier la cause du dysfonctionnement rencontré et d'établir un diagnostic. Le Client s'engage à rester en permanence disponible afin de pouvoir collaborer avec La Boutique Verdi Communication au diagnostic et à la résolution de l'incident, notamment en lui fournissant toute information complémentaire, et en procédant à tous les tests et vérifications nécessaires. Dans le cadre de la gestion des incidents, La Boutique Verdi Communication est expressément autorisée par le Client à se connecter au site du Client et à effectuer toute opération nécessaire à l'élaboration du diagnostic. Cette connexion peut nécessiter une intervention du Client sur son site. La Boutique Verdi Communication s'engage à tenir le Client informé de l'état d'avancement des opérations. Si La Boutique Verdi Communication constate que le site est disponible et en bon état de fonctionnement, que l'existence de l'incident ne peut être confirmée ou que l'incident ne relève pas de la responsabilité de la Boutique Verdi Communication, La Boutique Verdi Communication en informe le Client. En ce cas, le temps passé par La Boutique Verdi Communication pour réaliser le diagnostic et assister le Client peut être facturé à titre de prestations complémentaires sur une base forfaitaire au tarif conclu dans le contrat avec la Boutique Verdi Communication et rappelé lors de la déclaration d'incident. La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de refuser toute intervention si elle constate lors de ses recherches que le Client utilise le Service en violation du Contrat ou des lois ou règlements en vigueur. S'il apparaît que l'incident relève de sa responsabilité, La Boutique Verdi Communication finalise le diagnostic et travaille au rétablissement de la disponibilité des Services impactés. En ce cas, l'intervention de la Boutique Verdi Communication ne donne lieu à aucune facturation complémentaire. Le diagnostic est

établi par La Boutique Verdi Communication par tous moyens, et notamment sur la base des échanges intervenus entre les Parties et des données du système d'information de la Boutique Verdi Communication (telles que données de connexion), lesquels, de convention expresse, sont recevables. Sous réserve des Conditions Particulières applicables, La Boutique Verdi Communication ne donne aucune garantie de temps d'intervention et de résolution des incidents dans le cadre du support.

(D) Autres niveaux de support.

En complément du support de La Boutique Verdi Communication décrit ci-dessus, La Boutique Verdi Communication propose d'autres niveaux de support permettant au Client de bénéficier de prestations et niveaux d'engagement supplémentaires sur demande auprès du support La Boutique Verdi Communication.

5. ARTICLE 5 : RESPONSABILITE

(A) Capacité.

Chacune des Parties déclare et garantit posséder l'autorité et la capacité nécessaires à la conclusion du Contrat et à l'exécution des obligations lui incombant. Le Client et La Boutique Verdi Communication déclarent et garantissent notamment de mettre à disposition le maximum de compétences et de connaissances, leur permettant respectivement d'honorer le contrat Contrat.

(B) Responsabilité de La Boutique Verdi Communication.

Lorsque les Conditions Particulières de Service applicables prévoient des engagements de niveau de Service, les pénalités ou crédits correspondants pouvant être dus par La Boutique Verdi Communication au Client constituent une indemnisation forfaitaire de l'ensemble des préjudices résultant du non-respect par La Boutique Verdi Communication des engagements de niveau de Service en cause ; le Client renonçant à ce titre, à toute autre demande, réclamation et/ou action. à défaut d'engagement de niveau de Service applicable, le montant total cumulé de l'indemnisation pouvant être mis à la charge de La Boutique Verdi Communication en cas de manquement ou défaillance de sa part est plafonné, tous manquements confondus : (a) au montant des sommes payées par le Client à La Boutique Verdi Communication en contrepartie des services impactés au cours des deux (2) mois précédant la demande d'indemnisation du Client ou (b) au préjudice direct subi par le Client s'il est inférieur. sous peine de forclusion, le délai d'action contre La Boutique Verdi Communication ne pourra excéder trois mois à compter de la date de connaissance du dommage.

(C) Exonération de responsabilité.

La responsabilité de La Boutique Verdi Communication ne pourra en aucun cas être engagée sur les fondements suivants :

- (a) Utilisation des services non-conforme aux conditions prévues au contrat ;

- (b) Inexécution, défaillance, dysfonctionnement ou indisponibilité des Services résultant d'un tiers, du Client ;
d'un produit tiers, ou d'un manquement du Client à ses obligations ;
- (c) Dommages indirects tels que, notamment, préjudice ou trouble commercial, perte de commandes, perte d'exploitation, atteinte à l'image de marque, perte de bénéfices ou de clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.) ;
- (d) Perte, divulgation ou utilisation illicite ou frauduleuse de moyens d'authentification des utilisateurs du fait du client ou de tiers ;
- (e) Suspension de l'accès ou suspension temporaire ou définitive des services opérée dans les conditions prévues à l'article 3 des présentes conditions générales (notamment résultant d'une demande d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, ou notification d'un tiers au sens de l'article 6 de la LCEN ou équivalent) ;
- (f) Perte, altération ou destruction de tout ou partie des contenus (informations, données, applications, fichiers ou autres éléments) hébergés dans la mesure où La Boutique Verdi Communication n'est pas en charge de la gestion de la continuité des activités du Client et notamment des opérations de sauvegardes (sauf en cas de contrat de Maintenance Technique) ;
- (g) Inadéquation des Services aux besoins du Client (notamment eu égard à la sensibilité des données concernées) ;
- (h) Incidents de sécurité liés à l'utilisation d'internet, notamment en cas de perte, altération, destruction, divulgation ou accès non-autorisé à des données ou informations du client sur ou à partir du réseau internet ; et
- (i) (i) Détérioration des systèmes, applications et autres éléments installés par le Client.

(D) Responsabilité du Client.

Le Client assume l'ensemble des risques et périls liés à ses activités et est notamment seul responsable de l'utilisation de son site et du respect des dispositions du Contrat, y compris lorsque les Services mis à sa disposition sont utilisés par ou pour le compte de tiers. Le

Client demeure notamment responsable (a) de l'adéquation des Services commandés à ses besoins et aux besoins des tiers par ou pour le compte desquels ils sont utilisés, (b) des Contenus tels qu'informations, données, fichiers, systèmes, applications, logiciels, sites internet et autres éléments reproduits, hébergés, installés, collectés, transmis, diffusés ou publiés, et plus généralement utilisés et/ou exploités dans le cadre des Services, ainsi que (c) de la gestion et l'utilisation desdits Contenus (notamment leur contrôle, validation, mise à jour, suppression, sauvegarde, ainsi que de toute mesure de nature à se prémunir contre les pertes et altérations de Contenus), y compris lorsqu'ils appartiennent à des tiers ou qu'ils sont utilisés ou exploités par ou pour le compte de tiers, et (d) du respect des lois et réglementations en vigueur, ainsi que de la Charte Déontologique. Lorsque le Client utilise les Services dans le cadre d'une activité professionnelle, ou lorsqu'il agit pour le compte de tiers, il s'engage à souscrire, auprès d'un organisme notoirement solvable, une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble des dommages susceptibles de lui être imputés, et s'engage à maintenir cette assurance (ou toute autre assurance équivalente) pendant toute la durée du Contrat.

(E) Garantie.

Chacune des Parties garantit exercer ses activités conformément à la réglementation en vigueur. Le Client garantit La Boutique Verdi Communication contre toutes les conséquences résultant (a) de l'utilisation ou de l'exploitation de Contenus illicites dans le cadre des Services, (b) d'utilisation frauduleuse des Services ou non-conforme aux lois et réglementations en vigueur, (c) d'utilisation des Services faite en violation des droits de tiers, (d) de l'inadéquation des Services sélectionnés à ses besoins ou aux besoins de tiers, et (e) de la perte ou de l'utilisation non-autorisée ou frauduleuse des moyens d'authentification des Utilisateurs. Le Client s'engage à intervenir dans le cadre de toutes demandes, réclamations et/ou actions de tiers mettant en cause les Contenus et/ou les dispositions du Contrat, y compris les autorités administratives et judiciaires, et à indemniser La Boutique Verdi Communication de tous les préjudices en résultant (y compris condamnation, frais de défense raisonnables, etc.).

(F) Tiers.

Au titre du présent Contrat, La Boutique Verdi Communication ne prend aucun engagement envers des tiers, et notamment envers les utilisateurs, aucune stipulation ne pouvant être interprétée comme créant des tiers bénéficiaires du présent Contrat. Le Client est seul en charge de la relation qu'il entretient avec les tiers, notamment avec les utilisateurs des Services, et garantit La Boutique Verdi Communication contre toutes demandes, réclamations et/ou actions de tiers, mettant en cause les Services de la Boutique Verdi Communication. Le Client s'engage à notifier par écrit à La Boutique Verdi Communication dans les meilleurs délais, toutes les demandes, réclamations et/ou actions de tiers mettant en cause les Services de la Boutique Verdi Communication en précisant l'objet de la demande ainsi que toute information utile afin que La Boutique Verdi Communication puisse communiquer au Client les éléments utiles en sa possession.

(G) Force Majeure.

Aucune des Parties ne peut voir sa responsabilité engagée sur le fondement d'une défaillance résultant, directement ou non, d'événements non prévisibles ayant les

caractéristiques de la force majeure telle que définie par l'article 1218 du Code Civil. Les Parties déclarent que la force majeure inclut notamment les grèves y compris la grève du personnel d'un sous-traitant de l'une des Parties, les actes de vandalisme, de guerre ou de menace de guerre, le sabotage, les actes terroristes, les incendies, les épidémies, les tremblements de terre, les inondations et explosions, ainsi que les coupures d'électricité en dehors du contrôle de la Partie affectée. Toutefois, pour pouvoir se prévaloir de la présente disposition, la Partie qui se trouve empêchée d'exécuter ses obligations doit en informer l'autre Partie dans les plus brefs délais et par écrit en précisant les circonstances et la durée prévisible de cette situation, et la tenir régulièrement informée de l'évolution de la situation. Si, malgré les efforts de la Partie défaillante, sa défaillance dure plus de trente (30) jours consécutifs, l'autre Partie peut, de plein droit, résilier tout ou partie des Services impactés.

6. ARTICLE 6 : CONDITIONS FINANCIERES

(A) Prix des Services.

Les prix des Services facturés au Client sont ceux en vigueur au moment de la facturation, tels que publiés sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication ou convenus entre les parties lors du devis. Les prix sont en euros et TTC. En fonction du type de Services, La Boutique Verdi Communication propose différents types de tarifs (prix forfaitaire mensuel, prix forfaitaire annuel, prix à l'usage, etc.) auxquels peuvent être associés, selon le cas, une durée d'engagement et/ou un mode de facturation spécifique. Lorsque pour un même Service, plusieurs types de tarifs sont disponibles, le Client sélectionne celui de son choix au moment de la Commande. Il appartient au Client d'en prendre connaissance des CGV avant de passer commande.

(B) Changement de prix.

La Boutique Verdi Communication se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment. Les changements de prix sont applicables immédiatement à toute nouvelle Commande. Pour les Services en cours d'utilisation, en cas d'augmentation de prix, le Client est informé avec un délai de prévenance de trente (30) jours calendaires par courrier électronique. Dans cette hypothèse et sous réserve de l'article « Conditions spécifiques aux Consommateurs », le Client disposera, à compter de cette information, d'un délai de trente (30) jours calendaires pour résilier sans pénalités les Services impactés, par courrier recommandé avec accusé de réception ou via le formulaire de contact. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. La faculté de résiliation susvisée n'est pas applicable en cas d'augmentation de prix résultant de circonstances imprévisibles au sens de l'article 1195 du Code civil. Dans ce cas, il est fait application des dispositions dudit article.

(C) Facturation.

Les Services sont facturés sur la base de la consommation et des Commandes du Client constatées par La Boutique Verdi Communication dans son système d'information, lequel fait foi et est pleinement opposable au Client. La périodicité (mensuelle, annuelle, ou autre) et le moment (à la Commande ou à terme échu) de facturation varie d'un Service à

l'autre. Les conditions de facturation des prix des Services sont définies sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication ou mentionnées dans le devis. Il appartient au Client d'en prendre connaissance avant de passer commande. Après chaque paiement, La Boutique Verdi Communication adresse au Client une facture. Le Client accepte expressément que la facture lui soit transmise par voie électronique. La facture est communiquée au Client par courrier électronique et/ou mise à la disposition du Client dans l'Interface de Gestion « Mon Compte ». Il appartient au Client d'en conserver une copie conformément à la réglementation en vigueur. Les factures mises à disposition du Client dans l'Interface de Gestion « Mon Compte » y demeurent pendant une période de douze (12) mois suivant leur date de mise à disposition.

(D) Paiement.

Les factures sont payables à réception, étant précisé qu'en fonction des Services, les factures sont émises à la Commande. Il appartient au Client de sélectionner lors de la commande, le moyen de paiement souhaité parmi les moyens de paiement disponibles. Les moyens de paiement disponibles peuvent varier d'un Service à l'autre et sont publiés sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication. La Boutique Verdi Communication se réserve droit de mettre à jour la liste des moyens de paiement disponibles pour le Client à tout moment. Il appartient au Client d'en prendre connaissance avant de passer chaque commande. Le Client est seul responsable du paiement des Services dans les conditions susvisées. Il s'engage à disposer des fonds nécessaires au paiement des Services pendant toute la durée du Contrat. En cas de refus de paiement (notamment, au motif de ressources bancaires insuffisantes, dépassement du plafond de paiement de la carte bancaire utilisé et/ou en cas de prélèvement bancaire rejeté ou retourné), La Boutique Verdi Communication se réserve le droit de majorer les coûts de l'ordre de paiement initial. Sous réserve du droit de rétractation prévu à l'article « Conditions spécifiques aux Consommateurs », les prix sont dus dans leur intégralité. En conséquence, (1) le Client ne peut prétendre à aucun remboursement en cas de non-utilisation, utilisation partielle, suspension ou arrêt de l'utilisation des Services avant la fin de la Période d'utilisation (2) dans le cas d'un mode de paiement fractionné en plusieurs fois (mensualité, annuité ou autre) le Client reste tenu du paiement des sommes dues pour la totalité de la période d'engagement souscrite lors de la Commande. Ceci est sans préjudice de la possibilité pour le Client d'engager la responsabilité de la Boutique Verdi Communication dans les conditions prévues à l'article « Responsabilité » ci-dessous, si cette situation résulte d'un manquement de la Boutique Verdi Communication à l'exécution de ses obligations.

(E) Défaut et retard de paiement.

En cas de défaut ou de retard de paiement, y compris paiement partiel, le Client est redevable de pénalités de retard exigibles le jour suivant la date limite de règlement, et dont le taux d'intérêt est égal à trois fois le taux d'intérêt légal. De plus, tout défaut ou retard de paiement (même partiel) des sommes dues par le Client en exécution du Contrat, persistant plus de (4) quatre jours calendaires après notification de défaut ou retard de paiement adressé au Client par courriel, entraîne de plein droit et sans nécessité de notification ou mise en demeure supplémentaire (a) l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du Contrat, quel que soit le mode de règlement

prévu, et (b) la possibilité pour La Boutique Verdi Communication immédiatement et sans préavis de suspendre tout ou partie des Services du Client (y compris ceux qui ont été réglés), de refuser toute nouvelle Commande ou renouvellement de Services, et de résilier, de plein droit, par courriel, le Contrat en tout ou partie. En cas de défaut ou de retard de paiement, les Clients professionnels sont redevables d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros, sans préjudice de la possibilité pour La Boutique Verdi Communication de demander, sur justification, une indemnisation complémentaire lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de ladite indemnité forfaitaire.

(F) Contestation.

Tout désaccord concernant la facturation et la nature des Services doit être notifié auprès du Service Client de la Boutique Verdi Communication, par mail, dans un délai d'un (1) mois après émission de la facture. A défaut, et sans préjudice de la possibilité pour le Client de contester ultérieurement la facturation, le Client est tenu de s'acquitter des factures impayées dans les conditions prévues au Contrat. En cas de défaut de facturation, La Boutique Verdi Communication est autorisée à régulariser lesdites factures dans la limite des règles de prescription en vigueur.

7. ARTICLE 7 : DUREE, RENOUVELLEMENT ET RESILIATION DES SERVICES

(A) Durée des Services.

Le Contrat est conclu pour une durée définie lors de la commande et reste en vigueur tant que le Client utilise des Services de La Boutique Verdi Communication. La durée pendant laquelle le Client s'engage à bénéficier des Services commandés est celle applicable à l'option tarifaire sélectionnée par le Client au moment de la Commande. En cas de paiement au forfait ou mensuel, annuel ou autre, et sous réserve de l'article « Conditions spécifiques aux Consommateurs », le Client s'engage à bénéficier des Services pendant toute la durée correspondante. A défaut, et notamment en cas de suspension ou d'arrêt anticipé de l'utilisation des Services, le Client reste tenu de s'acquitter du forfait dans son intégralité et ne peut prétendre à aucun remboursement à ce titre. En cas de paiement à l'usage, les Services sont mis à disposition pour une durée indéterminée, le Client pouvant y mettre fin à tout moment suivant les modalités en vigueur.

(B) Renouvellement des Services.

Les conditions de renouvellement des Services varient d'un type de Service à l'autre conformément aux dispositions des Conditions Particulières applicables auxdits Services. Les renouvellements sont reconductibles par paiement préalable du Client. Les demandes de renouvellement par paiement sont automatiquement rejetées en cas de défaut de paiement ou de paiement irrégulier (notamment montant erroné, paiement incomplet, ou ne comportant pas les références requises, ou effectué par un moyen ou une procédure non acceptée par La Boutique Verdi Communication). Les paiements et les renouvellements par chèque ne sont pas acceptés. La Boutique Verdi Communication se

réserve le droit de mettre fin à un renouvellement, notamment en cas de disparition du Service avec un délai de préavis raisonnable.

(C) Résiliation pour manquement.

Sans préjudice des autres cas de résiliation prévus au Contrat, en cas de manquement par l'une des Parties à tout ou partie des obligations mises à sa charge et notamment en cas de non-respect des conditions financières et/ou de l'article 3 « Conditions d'utilisation de Service » des Conditions Générales de Service, les Services peuvent être résiliés par courrier recommandé avec accusé de réception après qu'une notification des manquements en cause ait été adressée par courrier recommandé avec accusé de réception à la Partie défaillante et soit restée sans effet pendant plus de sept (7) jours calendaires. Nonobstant ce qui précède, en cas d'utilisation malveillante, illicite ou frauduleuse des Services, ou d'utilisation faite en violation des droits d'un tiers, La Boutique Verdi Communication peut, de plein droit, résilier les Services concernés ou le Contrat dans son intégralité, par courriel et sans mise en demeure préalable. Le présent paragraphe ne remet pas en cause le droit pour La Boutique Verdi Communication de suspendre ou d'interrompre les Services dans les conditions prévues au Contrat, notamment en cas de non-respect des dispositions du Contrat. Les résiliations pour manquement sont sans préjudice des dommages et intérêts éventuels pouvant être réclamés à la Partie défaillante.

8. ARTICLE 8 : CONFIDENTIALITE

(A) Engagements.

Chacune des Parties s'engage, concernant les informations confidentielles de l'autre Partie dont elle est récipiendaire ou auxquelles elle a accès dans le cadre de l'exécution du présent Contrat : (a) à n'utiliser lesdites informations confidentielles qu'aux seules fins de l'exécution du Contrat, (b) à préserver la confidentialité desdites informations avec le même degré de soin que s'il s'agissait de ses propres informations confidentielles, et (c) à ne donner accès auxdites informations confidentielles qu'à ceux de ses collaborateurs et Sociétés Apparentées ayant besoin d'en connaître eu égard à leur fonction, sous réserve que ces destinataires soient préalablement informés du caractère confidentiel desdites informations, et qu'ils soient liés par un engagement de confidentialité au moins équivalent au présent engagement. Chacune des Parties est également autorisée à communiquer les informations confidentielles de l'autre Partie à ses conseils dès lors que ceux-ci font partie d'une profession réglementée soumise au secret professionnel (tels qu'avocats, experts comptables ou commissaires aux comptes). Chacune des Parties s'interdit de divulguer les informations confidentielles de l'autre Partie à d'autres personnes que celles susvisées sans l'accord préalable et écrit de l'autre Partie, et se porte fort du respect de la confidentialité desdites informations par toutes les personnes auxquelles elle les divulgue. Sont considérées comme des informations confidentielles, les conditions du Contrat et toutes les informations communiquées entre les Parties, ou auxquelles les Parties ont accès dans le cadre de l'exécution du Contrat, et ce quelle qu'en soit la forme et la nature (notamment informations financières et marketing, secrets de fabrication, savoir-faire, information relative à la sécurité et aux conditions d'utilisation des

Services). Pour qu'une information soit considérée comme confidentielle, il n'est pas nécessaire que son caractère confidentiel soit mentionné sur le document ou autre support contenant ladite information, ou qu'il soit précisé au moment où l'information est divulguée. Chacune des Parties s'engage à respecter son obligation de confidentialité pendant toute la durée du Contrat ainsi que pendant une période de deux (2) ans à compter de sa fin, quel qu'en soit la cause.

(B) Exceptions.

Les engagements de confidentialité définis ci-dessus ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie récipiendaire peut démontrer que (a) la Partie récipiendaire en avait légitimement connaissance sans être obligée de les garder confidentielles, avant que l'autre Partie ne les lui communique ou ne lui y donne accès, (b) elles se trouvent dans le domaine public autrement que du fait d'un manquement de la Partie récipiendaire (ou des personnes dont elle est responsable) à l'obligation de confidentialité objet du présent Contrat, (c) elles ont été communiquées à la Partie récipiendaire par un tiers de manière légitime et avec autorisation de les divulguer, (d) elles résultent de développements réalisés par la Partie récipiendaire et/ou par ses collaborateurs, et ce, indépendamment de l'exécution du Contrat, ou (e) la divulgation desdites informations a été autorisée par l'autre Partie dans les conditions prévues au Contrat. Nonobstant ce qui précède, chacune des Parties se réserve la possibilité de divulguer des informations reçues de l'autre Partie (a) dans la limite strictement nécessaire à la défense de ses droits, étant précisé qu'en ce cas, les informations confidentielles de l'autre Partie sont conservées le temps légal nécessaire à l'administration de la preuve, et ne peuvent être divulguées qu'aux seules personnes ayant besoin d'en connaître dans le cadre de l'action ou de la procédure en cause (magistrats, conseils, etc.), lesquelles sont soumises au secret professionnel ou, à défaut, liées par un accord de confidentialité, et (b) à la requête d'une autorité administrative ou judiciaire compétente, étant précisé qu'en pareil cas, la divulgation sera strictement limitée à la demande de ladite autorité, et que, sous réserve de toute disposition légale ou injonction contraire, la Partie récipiendaire informe l'autre Partie de ladite requête.

9. ARTICLE 9 : DISPOSITIONS GENERALES

(A) Divisibilité.

La nullité d'une des clauses du Contrat souscrit auprès de la Boutique Verdi Communication en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du Contrat qui garderont leur plein effet et portée. Dans ce cas, les Parties devront, dans la mesure du possible, remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant à l'esprit et à l'objet des Conditions contractuelles.

(B) Intitulés.

Les intitulés des articles des conditions contractuelles ont pour seul but de faciliter les références et n'ont pas par eux-mêmes, une valeur contractuelle ou une signification particulière.

(C) Tolérance.

Le fait que La Boutique Verdi Communication ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions générales et/ou tolère un manquement par l'autre Partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes Conditions générales ne peut être interprétée comme valant renonciation par La Boutique Verdi Communication à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions.

(D) Documents Contractuels.

Le Contrat est constitué des Conditions de Service qui constituent l'intégralité du Contrat conclu entre le Client et La Boutique Verdi Communication, à l'exclusion notamment des conditions générales du Client et de tous les autres documents, accords ou discussions précédentes. La Boutique Verdi Communication peut à tout moment et de plein droit modifier les Conditions de Service. Ces modifications sont applicables immédiatement à toutes nouvelles Commandes.

Concernant ses Services en cours d'utilisation, le Client est notifié par courrier électronique de toute modification des Conditions de Service en vigueur. Les modifications des Conditions de Service n'entrent en vigueur que trente (30) jours calendaires après envoi de la notification susvisée. Toutefois, les modifications de Conditions Produits Tiers et les mises en conformité légale ou réglementaire peuvent intervenir immédiatement dans la mesure où La Boutique Verdi Communication ne les maîtrise pas. Sous réserve de l'article « Conditions spécifiques aux Consommateurs », lorsque de nouvelles Conditions de Service sont défavorables au Client, ce dernier peut, résilier les Services impactés par courrier recommandé avec accusé de réception ou par mail ou depuis le formulaire de contact, dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter de l'entrée en vigueur des nouvelles Conditions de Service.

(E) Indépendance.

Les Parties conviennent que rien dans le Contrat ne peut être interprété comme étant constitutif d'un mandat, d'une joint-venture, d'une société créée de fait, d'une société en participation ou d'une quelconque autre forme de groupement, d'entreprise commune ou d'association. Chaque Partie demeure entièrement indépendante, maître de la gestion de ses affaires, et responsable de l'ensemble de ses actes, et assume seule l'intégralité des risques liés à son activité.

(F) Cession de Contrat.

Aucune des Parties n'est autorisée à céder le présent Contrat, même partiellement, sauf accord préalable et écrit de l'autre Partie. Toutefois, par dérogation à ce qui précède, chacune des Parties peut librement céder tout ou partie du présent Contrat à ses Sociétés Apparentées. Dans ce cas, elle le notifie dans les plus brefs délais par écrit à l'autre Partie, et se porte fort du respect du Contrat par la ou les Société(s) Apparentée(s) cessionnaire(s). Les opérations suivantes n'entrent pas dans le champ d'application du présent article, et sont autorisées : (a) les changements d'actionnariat, changements de participation et changements de contrôle de l'une ou l'autre des Parties, et (b) les opérations telles que les fusions, absorptions, cessions de fonds de commerce, cessions d'activité et autres opérations entraînant un transfert de patrimoine de l'une ou l'autre des

Parties. Si l'une des Parties procède à l'une des opérations mentionnées aux points (a) et (b) ci-dessus, elle en informe l'autre Partie. Si l'opération est réalisée au bénéfice d'un concurrent direct de l'autre Partie ou d'une société en contentieux avec l'autre Partie, cette dernière est autorisée à résilier le Contrat de plein droit et sans indemnité.

(G) Communications.

Pour tout échange d'informations par courrier électronique, la date et l'heure du serveur de la Boutique Verdi Communication feront foi entre les Parties. Ces informations seront conservées par La Boutique Verdi Communication pendant toute la période des relations contractuelles et pendant les trois (3) années suivantes. Sous réserve des autres modes de communication et destinataires prévus au Contrat, toutes les notifications, mises en demeure et autres communications prévues au Contrat sont réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées :

A La Boutique Verdi Communication : Par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Verdi Communication - 79 rue du Manio - (F) 56100 LORIENT

Au Client : Par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale associée à son Compte Client ou par courriel.

(H) Publicité et promotion.

Sauf décision contraire du Client communiquée depuis son Interface de Gestion, La Boutique Verdi Communication est autorisée à se prévaloir de la relation commerciale entretenue entre le Client et La Boutique Verdi Communication dans le cadre de la conduite usuelle de ses activités commerciales auprès de ses clients et prospects. Toute autre mention par La Boutique Verdi Communication du Client, ainsi que toute autre utilisation de ses signes distinctifs (logos, marques, etc.) notamment dans le cadre de publicités, manifestations publiques, colloques et publications spécialisées sur les marchés professionnels, ou sur ses plaquettes, documents commerciaux ou Site Internet de la Boutique Verdi Communication, est soumise à accord préalable du Client.

(I) Convention de preuve.

Il est expressément convenu que les données du système d'information de la Boutique Verdi Communication ou de ses sous-traitants, telles que logs de connexion, relevés de consommation, récapitulatifs de commandes et de paiement, compte-rendu de gestion des incidents ou autres, sont pleinement opposables au Client et recevables y compris dans le cadre de procédures contentieuses.

(J) Computation des délais.

Par dérogation aux dispositions des articles 640 et suivants du Code de procédure civile, et sous réserve de stipulations différentes du présent Contrat, les délais sont calculés en jours calendaires, et commencent à courir à compter du lendemain de leur événement déclencheur.

(K) Survivance.

L'arrivée du terme ou la résiliation anticipée du Contrat n'affectera pas la validité des droits et obligations prévus aux articles « Confidentialité », « Responsabilité », «

Propriété Intellectuelle », « Communication », « Compétence juridictionnelle et loi applicable » du Contrat qui, par leur nature ou du fait des stipulations spécifiques, se prolongent au-delà du terme ou de cette résiliation, tant pour les Parties que pour leurs ayants-droits et ce jusqu'à leur date respective d'expiration.

10. ARTICLE 10 : COMPETENCE JURIDICTIONNELLE ET LOI APPLICABLE

(A) Compétence Juridictionnelle.

En cas de litige avec un client non considéré comme Consommateur au sens du Code de la consommation, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Lorient (France), nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les mesures d'urgence, conservatoires en référé ou sur requête.

(B) Loi applicable.

Le présent contrat est régi par la loi française. Il est en ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme, à l'exclusion, d'une part, des règles de conflit prévues par la loi française, et d'autre part, des dispositions de la loi Française qui seraient contraires au présent Contrat.

11. ARTICLE 11 : CONDITIONS SPECIFIQUES AUX CONSOMMATEURS

Les stipulations ci-dessous s'appliquent uniquement aux Clients ayant la qualité de Consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation. Elles complètent les autres stipulations des Conditions Générales de Services La Boutique Verdi Communication qui demeurent pleinement applicables auxdits Clients Consommateurs, sous réserve des stipulations auxquelles l'article 14.2 ci-dessous déroge expressément.

(A) Stipulations complémentaires.

Les stipulations ci-dessous viennent compléter les Conditions Générales de Service La Boutique Verdi Communication, qui demeurent pleinement applicables aux Clients consommateurs.

(B) Mise à disposition des Services.

La Boutique Verdi Communication s'engage à mettre le Service à disposition du Client dans le délai prévu à la Commande, ou à défaut d'indication ou d'accord quant à la date de la mise à disposition du Service, dans un délai maximal de quinze (15) jours suivant validation de la Commande. Si le Service n'est pas mis à disposition du Client dans le délai applicable susvisé, le Client peut demander l'annulation de la Commande par courrier recommandé avec accusé de réception, via le formulaire de contact du site ou par mail en précisant dans l'objet de son message « Résiliation pour défaut de mise à disposition ». Les sommes versées par le Client lui sont remboursées dans un délai de quatorze (14) jours suivant annulation de la Commande dans les conditions précitées.

(C) Droit de rétractation.

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, et notamment aux articles L221-28 1° et L221-28 3 :

Le Client bénéficie d'un droit de rétractation. Il peut exercer ce droit, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités à l'exception, le cas échéant, des frais de retour, dans un délai de quatorze (14) jours à compter du lendemain de sa Commande.

Le Client doit exercer son droit de rétractation avant l'expiration du délai précité soit via le formulaire prévu à cet effet, soit en complétant et en adressant à La Boutique Verdi Communication par courrier recommandé avec accusé de réception, le formulaire de rétractation ci-dessous ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

(D) Formulaire de rétractation

« A l'attention de Verdi Communication, 79 rue du Manio - 56100 Lorient, France :

Je / nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé(e) le (*) / reçu(e) le (*) : Nom

du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : Date :

(*) Rayez la mention inutile. »

Le droit de rétractation, s'il a été valablement exercé, permet au Client d'obtenir le remboursement des biens et Services concernés, déduction faite d'un montant proratisé à proportion du nombre de jours pendant lesquels lesdits biens et Services ont été mis à disposition du Client.

Le Client ne peut pas exercer son droit de rétractation dans les cas prévus à l'article L221-28 du Code de la Consommation, notamment pour les Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation ou pour les biens et Services confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. Dans ce cas, le Client en est informé au moment de la Commande et est invité à renoncer à son droit de rétractation.

(E) Résiliation.

Conformément à l'article L224-39 du Code de la consommation, toute demande de résiliation du Contrat par le Client sera effective à compter du lendemain de la date de réception par La Boutique Verdi Communication, sous réserve que le Client ait précisé l'ensemble des informations requises permettant son identification.

Le Client peut par ailleurs demander que cette résiliation prenne effet plus de dix (10) jours après la réception, par La Boutique Verdi Communication, de sa demande de résiliation.

(F) Réclamations.

Pour toute réclamation relative aux services La Boutique Verdi Communication, celle-ci peut être adressée à Verdi Communication – 79 rue du Manio - 56100 Lorient, France. En

second recours, lorsqu'il est reconnu au Client la qualité de Consommateur au sens des dispositions du Code de la consommation, si celui-ci a respecté le parcours de réclamation précité et qu'il demeure insatisfait de la réponse apportée par La Boutique Verdi Communication, il peut saisir directement et gratuitement le médiateur des communications électroniques (AMCE) selon les modalités détaillées sur le site Internet <http://www.mediateurtelecom.fr/>. Le formulaire de saisine du Médiateur est disponible, sur son site Internet ou auprès du Service National Consommateur sur simple demande.

(G) Stipulations dérogatoires.

Les stipulations ci-dessous ont vocation à remplacer les stipulations des Conditions Générales de Services La Boutique Verdi Communication auxquelles elles dérogent expressément.

Evolution des Services. La Boutique Verdi Communication peut à tout moment et de plein droit modifier les Services, notamment ajouter, modifier ou supprimer des gammes, options ou fonctionnalités et faire évoluer leurs performances. Les Services sont décrits en ligne sur le Site Internet de La Boutique Verdi Communication. Il appartient au Client d'être vigilant concernant les évolutions de Services, qui sont applicables immédiatement dans le cadre de toutes nouvelles Commandes. Concernant les Services en cours d'utilisation par le Client, ce dernier est informé par courrier électronique de toute évolution substantielle, au moins un (1) mois avant la mise en œuvre de l'évolution. Toutefois, les modifications de Produits Tiers et cas d'urgence (tels que risque de sécurité ou mise en conformité légale ou réglementaire) peuvent entraîner des modifications immédiates de Services. En cas d'évolution dégradant un Service en cours d'utilisation (retrait de fonctionnalité, diminution de performance, etc.), le Client peut résilier ledit Service par courrier recommandé avec accusé de réception ou via le formulaire prévu à cet effet dans son Interface de Gestion, dans un délai de quatre (4) mois à compter de la mise en œuvre de l'évolution.

Prix des Services.

Les prix des Services facturés au Client sont ceux en vigueur au moment de la facturation, tels que publiés sur le Site Internet de la Boutique Verdi Communication au format toutes taxes comprises (TTC). Sauf stipulation contraire, les prix sont en euros. En fonction du type de Services, La Boutique Verdi Communication propose différents tarifs (prix forfaitaire mensuel, prix forfaitaire annuel, prix à l'usage, etc.) auxquels peuvent être associés, selon le cas, une durée d'engagement et/ou un mode de facturation spécifique. Lorsque pour un même Service, plusieurs prix sont disponibles, le Client sélectionne celui de son choix au moment de la Commande. Chaque unité d'œuvre commencée est facturée et due en intégralité. Il appartient au Client d'en prendre connaissance avant de passer commande. Certains Services donnent lieu à des frais additionnels d'installation ou de mise en service.

Changement de prix.

La Boutique Verdi Communication se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment. Les changements de prix sont applicables immédiatement à toute nouvelle

Commande. Pour les Services en cours d'utilisation, en cas d'augmentation de prix, le Client est informé avec un délai de prévenance d'un (1) mois par courrier électronique. Dans cette hypothèse et sous réserve des augmentations de prix résultant de circonstances imprévisibles au sens de l'article 1195 du Code civil, le Client dispose, à compter de l'entrée en vigueur de la modification, d'un délai de quatre (4) mois pour résilier les Services impactés sans pénalité par courrier recommandé avec accusé de réception ou via le formulaire prévu à cet effet dans son Interface de Gestion.

Défaut et retard de paiement.

En cas de défaut ou de retard de paiement, y compris paiement partiel, le Client est redevable de pénalités de retard exigibles le jour suivant la date limite de règlement, et dont le taux d'intérêt est égal à trois fois le taux d'intérêt légal. De plus, tout défaut ou retard de paiement (même partiel) des sommes dues par le Client en exécution du Contrat, persistant plus de quatre (4) jours calendaires après notification de défaut ou retard de paiement adressée au Client par courriel, entraîne de plein droit et sans nécessité de notification ou mise en demeure supplémentaire (a) l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du Contrat, quel que soit le mode de règlement prévu, et (b) la possibilité pour La Boutique Verdi Communication immédiatement et sans préavis de suspendre tout ou partie des Services du Client (y compris ceux qui ont été réglés), de refuser toute nouvelle Commande ou renouvellement de Services, et de résilier le Contrat en tout ou partie. Conformément à l'article L121-21 du Code de la consommation, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante (40) euros dont sont redevables les Clients professionnels en cas de retard de paiement, telle que prévue à l'article 6.5 ci-dessus, n'est pas applicable aux Clients ayant la qualité de Consommateurs. Cependant, en vertu de l'article L111-8 du Code des procédures civiles d'exécution, les Client consommateurs peuvent se voir réclamer tous frais de recouvrement entrepris dans le cadre d'une procédure judiciaire ayant titre exécutoire.

Documents Contractuels.

Le Contrat est constitué des Conditions de Service qui constituent l'intégralité du Contrat conclu entre le Client et La Boutique Verdi Communication, à l'exclusion notamment des conditions générales du Client et de tous les autres documents, accords ou discussions précédentes. La Boutique Verdi Communication peut à tout moment et de plein droit modifier les Conditions de Service. Ces modifications sont applicables immédiatement à toutes nouvelles Commandes. Concernant ses Services en cours d'utilisation, le Client est notifié par courrier électronique de toute modification des Conditions de Service en vigueur. Lesdites modifications n'entrent en vigueur que trente (30) jours calendaires après envoi de la notification susvisée. Toutefois, les modifications de Conditions Produits Tiers et les mises en conformité légale ou réglementaire peuvent intervenir immédiatement dans la mesure où La Boutique Verdi Communication ne les maîtrise pas. Conformément à l'article L224-33 du Code de la consommation, le Client peut résilier les Services impactés par courrier recommandé avec accusé de réception ou via l'interface prévue à cet effet dans son Interface de Gestion, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de l'entrée en vigueur des nouvelles Conditions de Service.

Compétence Juridictionnelle.

En cas de litige avec un Client, compétence expresse est attribuée au tribunal du lieu de résidence du défendeur, conformément a l'article 42 du Code de Procédure Civile, ou, au choix de ce dernier, au lieu de livraison effective de la chose ou du lieu de l'exécution de la prestation de Service, conformément a l'article 46 du Code de Procédure Civile.

_____ Fin du Document _____